

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1966 B 00162 Numéro SIREN : 664 801 628 Nom ou dénomination : A. NEMERY ET CALMEJANE
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/03/2019 sous le numéro de dépôt 1723

Désignation de l'entreprise : S.A.S. NEMERY & CALMEJANE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 22 Rue Christiaan Huygens		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 66480162800028		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31 08 2018	
		N-1 31 08 2017	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		2019001723	
Frais de développement * CX			
Concessions, brevets et droits similaires AF		377 811 3 130 374 682 366 650	
Fonds commercial (1) AH		75 980 75 980 75 980	
Autres immobilisations incorporelles AJ			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL			
Terrains AN		500 000 500 000 500 000	
Constructions AP		5 999 339 2 373 712 3 625 627 3 855 640	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		823 441 551 862 271 579 53 609	
Autres immobilisations corporelles AT		360 820 341 035 19 785 25 463	
Immobilisations en cours AV			
Avances et acomptes AX			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS			
Autres participations CU		14 682 14 682 14 682	
Créances rattachées à des participations BB			
Autres titres immobilisés BD			
Prêts BF		159 568 159 568 157 964	
Autres immobilisations financières* BH			
TOTAL (II) BJ		8 311 641 3 269 738 5 041 903 5 049 988	
Matières premières, approvisionnements BL		5 682 5 682 1 891	
En cours de production de biens BN			
En cours de production de services BP			
Produits intermédiaires et finis BR			
Marchandises BT		1 517 796 456 466 1 061 330 1 048 457	
Avances et acomptes versés sur commandes BV			
Clients et comptes rattachés (3)* BX		2 593 386 161 485 2 431 901 2 265 893	
Autres créances (3) BZ		521 671 521 671 518 772	
Capital souscrit et appelé, non versé CB			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		1 000 000 1 000 000 1 326 195	
Disponibilités CF		3 324 330 3 324 330 3 117 032	
Charges constatées d'avance (3)* CH		1 240 757 1 240 757 863 721	
TOTAL (III) CJ		10 203 621 617 951 9 585 670 9 141 960	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		18 515 263 3 887 689 14 627 574 14 191 948	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 159 568	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilités :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : S.A.S. NEMERY & CALMEJANE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...2.0.0...0.0.0.....)	DA	1 200 000	1 200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	120 000	120 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	6 291 194	6 087 181
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	560 916	204 013
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	61 400	76 057
	TOTAL (I)	DL	8 233 510	7 687 251
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	6 238	268 302
	Provisions pour charges	DQ	406 410	412 301
	TOTAL (III)	DR	412 648	680 603
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 031 223	4 290 216
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 516	12 466
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 172 816	841 218
	Dettes fiscales et sociales	DY	644 650	593 946
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	130 211	86 248
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	5 981 416	5 824 094
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14 627 574	14 191 948
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 425 660	2 029 649
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. NEMERY & CALMEJANE

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	10 830 998	FB	142 012	FC	10 973 010	10 383 990		
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF			
			FG	42 490	FH	5 913	FI	48 403	34 053	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	10 873 488	FK	147 925	FL	11 021 413	10 418 043		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	10 300	10 422		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	195 304	109 386		
	Autres produits (1) (11)					FQ	592	1 462		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 227 609	10 539 313	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	3 842 177	3 190 660	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	84 497	341 304	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	58 354	56 952	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(3 791)	2 572	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	3 193 635	3 031 434	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	199 170	172 177	
	Salaires et traitements*						FY	2 145 069	2 094 933	
	Charges sociales (10)						FZ	719 203	694 915	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	340 478	320 557	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	6 238	3 302
	Autres charges (12)						GE	40 746	79 712	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	10 625 775	9 988 519	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	601 834	550 793	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	5 947	13 691	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN	75	92	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	6 022	13 783	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	75 877	83 620	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	75 877	83 620	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(69 855)	(69 837)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	531 979	480 957		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S.A.S. NEMERY & CALMEJANENéant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 000	3 997
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	286 422	25 548
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	292 922	29 545
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		88
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	874	268 061
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	874	268 148
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	292 048	(238 603)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	29 304	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	233 807	38 341
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 526 553	10 582 641
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 965 637	10 378 628
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	560 916	204 013
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	75	80
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	78 469	32 248
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	846	846
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Cf état annexe	874		292 922
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. NEMERY & CALMEJANE

31/08/2018

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 627 573.61 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 021 412.93 Euros et dégageant un bénéfice de 560 915.73 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'annexe doit comporter toutes les informations d'importance significative sur la situation patrimoniale et financière et sur le résultat de l'entreprise.

Le seuil de signification pour juger de l'importance significative est avant tout le fruit d'une appréciation subjective et ne saurait être ramenée à une dimension exclusivement quantitative.

- Aucun élément significatif n'est à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 102.011 Euros. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 102 011 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	102 011
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	102 011

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	443 642		10 149
Terrains	500 000		
Constructions sur sol propre	4 042 700		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 918 183		38 754
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	557 577		270 602
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	371 134		11 285
TOTAL	7 389 594		320 641
Autres participations	14 682		
Prêts, autres immobilisations financières	157 964		9 203
TOTAL	172 646		9 203
TOTAL GENERAL	8 005 883		339 993

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		453 791	453 791
Terrains			500 000	500 000
Constructions sur sol propre			4 042 700	4 042 700
Installations générales agencements aménagements constr.		299	1 956 639	1 956 639
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		4 738	823 441	823 441
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		21 599	360 820	360 820
TOTAL		26 635	7 683 600	7 683 600
Autres participations			14 682	14 682
Prêts, autres immobilisations financières		7 599	159 568	159 568
TOTAL		7 599	174 251	174 251
TOTAL GENERAL		34 234	8 311 641	8 311 641

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 013	2 117		3 130
Constructions sur sol propre	339 590	225 438		565 028
Installations générales agencements aménagements constr.	1 765 653	43 330	299	1 808 684
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	503 968	52 631	4 738	551 862
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	345 672	16 962	21 599	341 035
TOTAL	2 954 882	338 361	26 635	3 266 608
TOTAL GENERAL	2 955 895	340 478	26 635	3 269 738

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 117				
Constructions sur sol propre	225 438				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	43 330			874	13 357
Instal.techniques matériel outillage indus.	11 559	41 073			2 174
Matériel de bureau informatique mobilier	9 249	7 713			
TOTAL	289 575	48 786		874	15 531
TOTAL GENERAL	291 692	48 786		874	15 531

Les taux d'amortissement tiennent compte de l'obsolescence de certaines immobilisations et des caractéristiques propres à l'entreprise. La durée d'utilisation reste dans la durée moyenne couramment appliquée.

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	76 057	874	15 531		61 400
TOTAL	76 057	874	15 531		61 400

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	3 302	6 238	3 302		6 238
Pensions et obligations similaires	412 301		5 891		406 410
Autres provisions pour risques et charges	265 000		265 000		
TOTAL	680 603	6 238	274 193		412 648

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	553 836		97 370		456 466
Sur comptes clients	177 649		16 164		161 485
TOTAL	731 485		113 534		617 951
TOTAL GENERAL	1 488 145	7 112	403 258		1 091 999
Dont dotations et reprises d'exploitation		6 238	116 836		
exceptionnelles		874	286 422		

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	159 568	159 568	
Clients douteux ou litigieux	206 801	206 801	
Autres créances clients	2 386 585	2 386 585	
Personnel et comptes rattachés	12 613	12 613	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 351	59 351	
Taxe sur la valeur ajoutée	312 462	312 462	
Groupe et associés	33 756	33 756	
Débiteurs divers	103 489	103 489	
Charges constatées d'avance	1 240 757	1 240 757	
TOTAL	4 515 382	4 515 382	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 604		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 348	3 348		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 027 876	472 120	1 681 051	1 874 704
Fournisseurs et comptes rattachés	1 172 816	1 172 816		
Personnel et comptes rattachés	262 158	262 158		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	180 605	180 605		
Impôts sur les bénéfices	92 590	92 590		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 167	4 167		
Autres impôts taxes et assimilés	105 130	105 130		
Groupe et associés	2 516	2 516		
Autres dettes	130 211	130 211		
TOTAL	5 981 416	2 425 660	1 681 051	1 874 704
Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	508 777			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	20.0000	60 000			60 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
fonds de commerce		60 980		60 980	
fonds de commerce	15 000			15 000	
Total	15 000	60 980		75 980	

Création du fonds de commerce à la constitution de la société le 20.04.1934.

Le fonds a été évalué à 400.000 francs soit 60.980 euros, lors de la dernière réévaluation légale le 20.09.1979.

Le fonds de la société Soca a été acquis le 31.08.2003 pour un montant de 15.000 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les avantages économiques futurs attendus de l'utilisation des immobilisations incorporelles permettent à ce jour de justifier les valeurs retenues.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Cette provision est calculée en fonction des ventes réalisées par rapport au stock.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	18 237
Autres créances	60 851
Disponibilités	150
Total	79 238

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 348
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	792 335
Dettes fiscales et sociales	455 509
Autres dettes	123 708
Total	1 374 900

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 240 757
Total	1 240 757

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	10 000		
Autres créances	33 626		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	7 483 239
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	204 012
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	7 687 251
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	7 687 251
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	7 687 251
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	534 979	136 771
Résultat exceptionnel (hors participation)	292 048	95 386
Résultat comptable (hors participation)	827 027	231 557

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(PCG Art. 831-2/18 et Art. 832-12)

	Montant
Résultat de l'exercice	560 916
Impôt sur les bénéfices	233 807
Résultat avant impôt	794 723
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	14 657-
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	780 066

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 10.215 Euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 10.215 Euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 Euros

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 711 003
Total	3 711 003

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Les indemnités de fin de carrière du personnel, y compris les vrp exclusifs, sont couvertes par une assurance. Le passif social au 31 décembre 2018, calculée par cette dernière, a été évalué à 166.519 euros. Le fonds constitué pour y faire face s'élève au 31 août 2018 à 131.165 euros. Un versement de 35.354 €uros a été effectué au cours du présent exercice.

Quant aux indemnités de fin de carrière des vrp multicartes, elles ont été calculées en retenant la moyenne des commissions versées des deux dernières années et ont fait l'objet d'une reprise de provision de 5.891 euros sur l'exercice diminuant ainsi la provision globale à 406.410 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- NEMERY PORTUGAL	10 000	100.00	7 097
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REPR.PROV PROCES	265 000	
- DIVERS	27 922	
Total	292 922	
Charges exceptionnelles		
- DIVERS	874	
Total	874	

Le 26/11/2018
Président



EXAGROUPE

NEMERY & CALMEJANE

SAS au capital de 1 200 000 €

Siège social : 22 Rue Christian Huygens
37100 TOURS

RCS : TOURS 664 801 628

Exercice clos le 31/08/2018

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

■ 32, rue Pierre Brossolette B.P. 41107

76063 Le Havre cedex

Tél. 02 32 74 91 70

Fax 02 35 22 64 72

www.exagroupe.com



EXA AUDIT

Société à responsabilité limitée de Commissariat aux comptes
(Compagnie Régionale de Rouen) au capital de 10 000 euros
RCS Le Havre 451 398 705 - Siret 451 398 705 00033
APE 6920 Z - N° TVA Intracommunautaire FR 79 451 398 705
IBAN FR 76 1830 6000 6511 8299 7940 017 - SWIFT AGRIFRPP 883



EXAGROUPE

NEMERY & CALMEJANE

SAS au capital de 1 200 000 €
Siège social : 22 RUE CHRISTIAN HUYGENS
37100 TOURS

RCS : TOURS 664 801 628

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 Août 2018

Mesdames, Messieurs les associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NEMERY & CALMEJANE relatifs à l'exercice clos le 31 Août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



EXA AUDIT

Société à responsabilité limitée de Commissariat aux comptes
(Compagnie Régionale de Rouen) au capital de 10 000 euros
RCS Le Havre 451 398 705 - Siret 451 398 705 00033
APE 6920 Z - N° TVA Intracommunautaire FR 79 451 398 705
IBAN FR 76 1830 6000 6511 8299 7940 017 - SWIFT AGRIFRPP 883

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les paragraphes « Evaluation des matières et marchandises » et « Dépréciations des stocks » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des stocks et au calcul des provisions pour dépréciation sur stock.
- Le paragraphe « Evaluation des créances et des dettes » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des créances.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement fournisseurs et clients prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

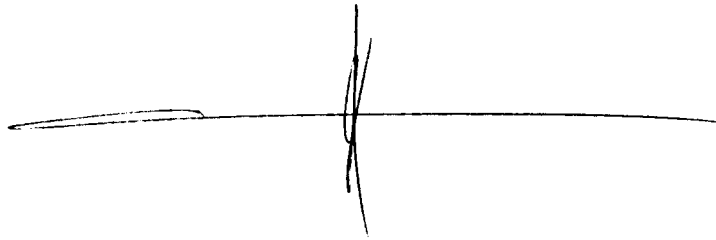
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des

lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LE HAVRE, le 11 février 2019
Le Commissaire aux comptes
EXA AUDIT, représenté par

Monsieur Salim KHELFI

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical line intersecting it near the right end, and a small loop at the top of the vertical line.

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/08/2018 12			Exercice N-1 31/08/2017 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	377 811.29	3 129.74	374 681.55	366 649.97	8 031.58	2.19
Fonds commercial (1)	75 979.61		75 979.61	75 979.61		
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains	500 000.00		500 000.00	500 000.00		
Constructions	5 999 338.57	2 373 711.67	3 625 626.90	3 855 640.43	230 013.53	5.97
Installations techniques, matériel et outillage	823 441.04	551 861.63	271 579.41	53 608.79	217 970.62	406.59
Autres immobilisations corporelles	360 820.33	341 035.04	19 785.29	25 462.84	5 677.55	22.30
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	14 682.11		14 682.11	14 682.11		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	159 568.46		159 568.46	157 964.17	1 604.29	1.02
Autres immobilisations financières						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements	5 681.73		5 681.73	1 890.74	3 790.99	200.50
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	1 517 795.98	456 465.98	1 061 330.00	1 048 457.00	12 873.00	1.23
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	2 593 385.94	161 485.10	2 431 900.84	2 265 893.47	166 007.37	7.33
Autres créances	521 670.75		521 670.75	518 772.12	2 898.63	0.56
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 000 000.00		1 000 000.00	1 326 194.54	326 194.54	24.60
Disponibilités	3 324 329.75		3 324 329.75	3 117 031.68	207 298.07	6.65
Charges constatées d'avance (3)	1 240 757.21		1 240 757.21	863 720.52	377 036.69	43.65
Total III	10 203 621.36	617 951.08	9 585 670.28	9 141 960.01	443 710.27	4.85
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	18 515 262.77	3 887 689.16	14 627 573.61	14 627 573.61		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

159 568.46 COMMISSAIRE AUX COMPTES

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2018 12	Exercice N-1 31/08/2017 12	Ecart N / N-1 Euros %	
Comptes Régularisés	Capital (Dont versé : 1 200 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 200 000.00	1 200 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	120 000.00	120 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles	6 291 193.71	6 087 181.20	204 012.51	3.35
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	61 400.32	76 057.45	14 657.13	19.27
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Provisions pour risques Provisions pour charges	6 238.19 406 410.00	268 301.78 412 301.00	262 063.59 5 891.00	97.67 1.43
	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	4 030 608.25 615.00 2 516.24	4 289 659.62 556.07 12 466.24	259 051.37 58.93 9 950.00	6.04 10.60 79.82
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	1 172 815.78 644 649.58	841 218.28 593 945.50	331 597.50 50 704.08	39.42 8.54
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	130 210.81	86 248.34	43 962.47	50.97
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	5 981 415.66	5 824 094.05	157 321.61	2.70
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	14 627 573.61	14 191 947.99	435 625.62	3.07

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 425 659.72 2 029 648.68

VISA POUR IDENTIFICATION
000002
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Cabinet BAZIN

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2018 12			Exercice N-1 31/08/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	10 830 997.60	142 012.00	10 973 009.60	10 383 990.02		589 019.58	5.67
Production vendue de biens							
Production vendue de services	42 490.33	5 913.00	48 403.33	34 052.83		14 350.50	42.14
Chiffre d'affaires NET	10 873 487.93	147 925.00	11 021 412.93	10 418 042.85		603 370.08	5.79
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			10 300.01	10 422.23		122.22	1.17
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			195 304.47	109 386.03		85 918.44	78.55
Autres produits			591.69	1 461.54		869.85	59.52
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			3 842 176.77	3 190 660.08		651 516.69	20.42
Variation de stock (marchandises)			84 496.59	341 304.34		256 807.75	75.24
Achats de matières premières et autres approvisionnements			58 353.77	56 951.88		1 401.89	2.46
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			3 790.99	2 572.09		6 363.08	247.39
Autres achats et charges externes *			3 193 634.95	3 031 433.76		162 201.19	5.35
Impôts, taxes et versements assimilés			199 170.43	172 177.33		26 993.10	15.68
Salaires et traitements			2 145 068.59	2 094 933.43		50 135.16	2.39
Charges sociales			719 203.03	694 915.44		24 287.59	3.50
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			340 478.39	320 556.57		19 921.82	6.21
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			6 238.19	3 301.78		2 936.41	88.93
Autres charges			40 745.50	79 712.46		38 966.96	48.88
Total des Charges d'exploitation (II)			10 625 775.22	9 988 519.46		637 255.76	6.38
I - Résultat d'exploitation (I-II)			601 833.88	550 793.49		51 040.39	9.27
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

VISA POUR IDENTIFICATION 0000003

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Cabinet BAZIN

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/08/2018 12	31/08/2017 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 946.93	13 690.71	7 743.78	56.56
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	75.00	92.17	17.17	18.63
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	6 021.93	13 782.88	7 760.95	56.31
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	75 877.21	83 619.66	7 742.45	9.26
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	75 877.21	83 619.66	7 742.45	9.26
1. Résultat courant avant impôts (I-IV+V-VI)	531 978.60	480 956.71	51 021.89	10.61
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 000.00	3 996.65	2 003.35	50.13
Produits exceptionnels sur opérations en capital	500.00		500.00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	286 421.79	25 548.46	260 873.33	NS
Total VII	292 921.79	29 545.11	263 376.68	891.44
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		87.76	87.76	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	873.66	268 060.55	267 186.89	99.67
Total VIII	873.66	268 148.31	267 274.65	599.57
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	292 048.13	29 693.20	262 354.93	222.40
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	29 304.00		29 304.00	
Impôts sur les bénéfices (X)	233 807.00	38 341.00	195 466.00	509.81
Total des produits (I+III+V+VII)	11 526 552.82	10 582 640.64	943 912.18	8.92
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 965 637.09	10 978 628.13	587 008.96	5.66
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	560 915.73	204 012.51	356 903.22	174.94

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

En Euros.

75.00
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Cabinet BAZIN

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 627 573.61 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 021 412.93 Euros et dégageant un bénéfice de 560 915.73 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'annexe doit comporter toutes les informations d'importance significative sur la situation patrimoniale et financière et sur le résultat de l'entreprise.

Le seuil de signification pour juger de l'importance significative est avant tout le fruit d'une appréciation subjective et ne saurait être ramenée à une dimension exclusivement quantitative.

- Aucun élément significatif n'est à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

000005
VISA POUR IDENTIFICATION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 102.011 Euros. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 102 011 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	102 011
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	102 011

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

VISA POUR IDENTIFICATION
000006
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	443 642		10 149
Terrains	500 000		
Constructions sur sol propre	4 042 700		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 918 183		38 754
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	557 577		270 602
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	371 134		11 285
TOTAL	7 389 594		320 641
Autres participations	14 682		
Prêts, autres immobilisations financières	157 964		9 203
TOTAL	172 646		9 203
TOTAL GENERAL	8 005 883		339 993

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			453 791	453 791
TOTAL				
Terrains			500 000	500 000
Constructions sur sol propre			4 042 700	4 042 700
Installations générales agencements aménagements constr.		299	1 956 639	1 956 639
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		4 738	823 441	823 441
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		21 599	360 820	360 820
TOTAL		26 635	7 683 600	7 683 600
Autres participations			14 682	14 682
Prêts, autres immobilisations financières		7 599	159 568	159 568
TOTAL		7 599	174 251	174 251
TOTAL GENERAL		34 234	8 311 641	8 311 641

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 013	2 117		3 130
TOTAL				
Constructions sur sol propre	339 590	225 438		565 028
Installations générales agencements aménagements constr.	1 765 653	43 330	299	1 808 684
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	503 968	52 631	4 738	551 862
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	345 672	16 962	21 599	341 035
TOTAL	2 954 882	338 361	26 635	3 266 608
TOTAL GENERAL	2 955 895	340 478	26 635	3 269 738

VISA POUR IDENTIFICATION
000007
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 117				
Constructions sur sol propre	225 438				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	43 330			874	13 357
Instal.techniques matériel outillage indus.	11 559	41 073			2 174
Matériel de bureau informatique mobilier	9 249	7 713			
TOTAL	289 575	48 786		874	15 531
TOTAL GENERAL	291 692	48 786		874	15 531

Les taux d'amortissement tiennent compte de l'obsolescence de certaines immobilisations et des caractéristiques propres à l'entreprise. La durée d'utilisation reste dans la durée moyenne couramment appliquée.

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	76 057	874	15 531		61 400
TOTAL	76 057	874	15 531		61 400

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	3 302	6 238	3 302		6 238
Pensions et obligations similaires	412 301		5 891		406 410
Autres provisions pour risques et charges	265 000		265 000		
TOTAL	680 603	6 238	274 193		412 648

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	553 836		97 370		456 466
Sur comptes clients	177 649		16 164		161 485
TOTAL	731 485		113 534		617 951
TOTAL GENERAL	1 488 145	7 112	403 258		1 091 999
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		6 238 874	116 836 286 422		

VISA POUR IDENTIFICATION
000008
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	159 568	159 568	
Clients douteux ou litigieux	206 801	206 801	
Autres créances clients	2 386 585	2 386 585	
Personnel et comptes rattachés	12 613	12 613	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 351	59 351	
Taxe sur la valeur ajoutée	312 462	312 462	
Groupe et associés	33 756	33 756	
Débiteurs divers	103 489	103 489	
Charges constatées d'avance	1 240 757	1 240 757	
TOTAL	4 515 382	4 515 382	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 604		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 348	3 348		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 027 876	472 120	1 681 051	1 874 704
Fournisseurs et comptes rattachés	1 172 816	1 172 816		
Personnel et comptes rattachés	262 158	262 158		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	180 605	180 605		
Impôts sur les bénéfices	92 590	92 590		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 167	4 167		
Autres impôts taxes et assimilés	105 130	105 130		
Groupe et associés	2 516	2 516		
Autres dettes	130 211	130 211		
TOTAL	5 981 416	2 425 660	1 681 051	1 874 704
Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	508 777			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	20.0000	60 000			60 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
fonds de commerce		60 980		60 980	
fonds de commerce	15 000			15 000	
Total	15 000	60 980		75 980	

Création du fonds de commerce à la constitution de la société le 20.04.1934.

Le fonds a été évalué à 400.000 francs soit 60.980 euros, lors de la dernière réévaluation légale le 20.09.1979.

Le fonds de la société Soca a été acquis le 31.08.2003 pour un montant de 15.000 euros.

VISA POUR IDENTIFICATION 00000009

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les avantages économiques futurs attendus de l'utilisation des immobilisations incorporelles permettent à ce jour de justifier les valeurs retenues.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stoks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Cette provision est calculée en fonction des ventes réalisées par rapport au stock.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

VISA POUR IDENTIFICATION 000010

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Cabinet BAZIN

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	18 237
Autres créances	60 851
Disponibilités	150
Total	79 238

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 348
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	792 335
Dettes fiscales et sociales	455 509
Autres dettes	123 708
Total	1 374 900

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 240 757
Total	1 240 757

VISA POUR IDENTIFICATION

COMMISSAIRE AUX COMPTES 000011

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	10 000		
Autres créances	33 626		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	7 483 239
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	204 012
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	7 687 251
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	7 687 251
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	7 687 251
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	534 979	136 771
Résultat exceptionnel (hors participation)	292 048	95 386
Résultat comptable (hors participation)	827 027	231 557

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(PCG Art. 831-2/18 et Art. 832-12)

	Montant
Résultat de l'exercice	560 916
Impôt sur les bénéfices	233 807
Résultat avant impôt	794 723
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	14 657-
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	780 066

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 10.215 Euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 10.215 Euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 Euros

VISA POUR IDENTIFICATION

000012

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 711 003
Total	3 711 003

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Les indemnités de fin de carrière du personnel, y compris les vrp exclusifs, sont couvertes par une assurance. Le passif social au 31 décembre 2018, calculée par cette dernière, a été évalué à 166.519 euros. Le fonds constitué pour y faire face s'élève au 31 août 2018 à 131.165 euros. Un versement de 35.354 euros a été effectué au cours du présent exercice.

Quant aux indemnités de fin de carrière des vrp multicartes, elles ont été calculées en retenant la moyenne des commissions versées des deux dernières années et ont fait l'objet d'une reprise de provision de 5.891 euros sur l'exercice diminuant ainsi la provision globale à 406.410 euros.

VISA POUR IDENTIFICATION

COMMISSAIRE AUX COMPTES 000013

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- NEMERY PORTUGAL	10 000	100.00	7 097
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REPR.PROV PROCES	265 000	
- DIVERS	27 922	
Total	292 922	
Charges exceptionnelles		
- DIVERS	874	
Total	874	

Le 26/11/2018
Président

VISA POUR IDENTIFICATION

COMMISSAIRE AUX COMPTES 000014

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 30	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture		NA
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	30	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	30	
Informations générales complémentaires		NA
Informations complémentaires (CICE)	31	
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	31	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	32	
Etat des amortissements	32	
Etat des provisions	33	
Etat des échéances des créances et des dettes	34	
Composition du capital social	34	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial	34	
Autres immobilisations incorporelles		NS
Evaluation des immobilisations corporelles	35	
Evaluation des amortissements		NS
Titres immobilisés	35	
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises	35	
Evaluations des produits et en cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours	35	
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	35	
Dépréciation des créances	35	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros	35	
Disponibilités en devises		NS
Produits à recevoir	36	
Détail des produits à recevoir		NA
Charges à payer	36	
Charges et produits constatés d'avance	36	

NA = Non Applicable NS = Non significative

VISA POUR IDENTIFICATION

000015
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	37	
Subventions d'équipement		NA
Variation des capitaux propres	37	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires		NS
Rémunération des dirigeants		NA
Ventilation de l'effectif moyen		NS
Charges et produits financiers concernant les entr. liées		NS
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	37	
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire	37	
Valorisation des contributions volontaires		NA
Honoraires des commissaires aux comptes	37	NA

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	38	
Montant des engagements financiers		NA
Informations en matière de crédit bail		NA
Engagement en matière de pensions et retraites	38	
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NA
Identité des sociétés mères consolidant les comptes		NA
Liste des filiales et participations		NA
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	39	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Opérations faites en commun		NA
Produits et charges exceptionnels	39	
Transferts de charges		NA
Frais accessoires d'achat		NA
Valeurs mobilières		NA
Produits et charges sur exercices antérieurs		NA
Participation des salariés		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

VISA POUR IDENTIFICATION

000016

COMMISSAIRE AUX COMPTES

A. NEMERY ET CALMEJANE
Société par actions simplifiée au capital de 1.200.000 Euros
Siège social : TOURS (37100)
22 à 26 Rue Christiaan Huygens
664 801 628 RCS TOURS
SIRET 664 801 628 00028

AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE A
L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 FEVRIER 2019

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice écoulé clos le 31 août 2018 qui s'élève à 560.915,73 Euros de la façon suivante :

- à la distribution de dividendes à concurrence de240.000,00 Euros
- le solde, soit320.915,73 Euros
au poste « réserves contractuelles »

TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE ECOULE.....560.915,73 Euros
=====

Il en résulte un dividende de 4 Euros par action payable dans les délais légaux.

Conformément à la loi, le dividende alloué aux associés personnes physiques est soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) qui s'élève à 30 % se décomposant comme suit :

- 17,2 % au titre des prélèvements sociaux,
- 12,8 % au titre du prélèvement forfaitaire pour l'impôt sur le revenu.

RESOLUTION VOTEE

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice écoulé clos le 31 août 2018 qui s'élève à 560.915,73 Euros de la façon suivante :

- à la distribution de dividendes à concurrence de240.000,00 Euros
- le solde, soit320.915,73 Euros
au poste « réserves contractuelles »

TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE ECOULE.....560.915,73 Euros
=====

Il en résulte un dividende de 4 Euros par action payable dans les délais légaux.

Conformément à la loi, le dividende alloué aux associés personnes physiques est soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) qui s'élève à 30 % se décomposant comme suit :

- 17,2 % au titre des prélèvements sociaux,
- 12,8 % au titre du prélèvement forfaitaire pour l'impôt sur le revenu.

COPIE CONFORME

